

LE PÉTROLE—LE RALENTISSEMENT DE LA PROSPECTION

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je voudrais répondre à une question que le sénateur Bielish a posée le 11 mars au sujet des forages pétroliers.

Dans un rapport qu'elle a présenté au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et qu'elle a distribué à ses membres, la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors a signalé que, depuis l'annonce du Programme énergétique national, le 14 janvier 1982, 226 tours de forage et 107 tours de service avaient quitté le pays. Néanmoins, il faut signaler que, sur ces 226 tours de forage, il y en a 39 qui n'ont jamais été utilisées au Canada et qui ne faisaient pas partie du matériel canadien. Sur les 107 tours de service, il y en a également 24 dans ce cas.

Depuis environ 18 mois on a tendance à attribuer au Programme énergétique national la responsabilité de tous les problèmes du secteur du forage. On oublie que, depuis 1960, l'industrie pétrolière a toujours fonctionné par cycles d'environ cinq ans, marqués par des périodes d'activité très intenses sur le plan de la production et de la prospection pétrolière. La dernière période de pointe a pris fin en 1980, au moment de la publication du rapport sur le Programme énergétique national.

• (1415)

Il y a toujours eu un grand va-et-vient de tours de forage entre le Canada et les États-Unis. On peut constater à l'heure actuelle que les départs vers les États-Unis sont moins nombreux et que certaines tours de forage reviennent au Canada.

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'EXPÉRIMENTATION D'ARMES AMÉRICAINES AU CANADA

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Il y a quelques instants, honorables sénateurs, le sénateur Bielish a demandé des renseignements au sujet de l'utilisation de champs de tir pour la mise à l'épreuve de systèmes de défense américains, et je lui ai dit que j'allais m'efforcer de lui obtenir le plus de renseignements possibles dans les délais les plus brefs. Je dispose maintenant de certains renseignements préliminaires.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Perrault: Nous espérons établir ainsi de nouvelles normes d'excellence quant à la brièveté des délais requis pour la production de renseignements.

Le Canada et les États-Unis étudient à l'heure actuelle la possibilité de conclure un accord cadre visant à régir la mise à l'essai par les États-Unis de systèmes de défense dans des régions d'essais et l'espace aérien du Canada. Jusqu'à maintenant, les projets comme celui-là, ceux permettant notamment des essais par temps froid, ont fait l'objet d'ententes spéciales.

Les conditions de cet accord cadre que les deux pays sont en train de négocier seront publiées une fois que les parties se seront entendues.

Jusqu'à maintenant, les discussions bilatérales ont porté sur les essais dans l'espace aérien du Canada, au dessus du genre de terrain que nous possédons dans le Nord, de missiles de croisière non armés. On n'a pas encore déterminé exactement quelles seront les régions d'essais, honorables sénateurs. Les

[Le sénateur Olson.]

missiles de croisière sont de petits aéronefs sans pilote équipés d'un moteur à réaction et qui servent à transporter soit des armes conventionnelles, soit des armes nucléaires. Il va sans dire que les missiles de croisière qui doivent être mis à l'essai au Canada ne porteront pas d'ogives.

Le Canada n'a jamais envisagé d'imposer unilatéralement des restrictions à la mise au point ou à la mise à l'essai de systèmes de défense américains, car il risquerait de mettre ainsi en péril l'équilibre des forces de dissuasion dont dépend la sécurité de l'Occident. Par ailleurs, le projet de mise à l'essai de missiles de croisière désarmés ne nuira en rien à l'appui du Canada aux efforts déployés en vue de la conclusion d'accords équilibrés et vérifiables relativement au contrôle des armements.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE SALVADOR—LES ÉLECTIONS—LES CONDITIONS RÉGISSANT LES OBSERVATEURS—DÉCLARATION DU LEADER DU GOUVERNEMENT

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai reçu des renseignements sur le Salvador au sujet duquel plusieurs sénateurs ont posé des questions depuis quelques semaines, notamment à propos des conditions régissant les observateurs des élections au Salvador que le gouvernement canadien a trouvé inadmissibles?

Le gouvernement du Salvador n'a formulé aucun règlement précis auquel seraient assujettis les observateurs des élections. Par exemple, les observateurs n'ont reçu aucun mandat précis, aucun arrangement précis ne leur aurait permis de collaborer avec d'autres observateurs étrangers, aucun mécanisme concret ne leur était fourni pour rapporter leurs constatations et aucune indication précise ne leur était donnée sur la manière d'agir au cas où ils décèleraient des irrégularités. Bref, les observateurs devaient apparemment se débrouiller seuls au Salvador ce qui poserait, à mon avis, certains problèmes. Un arrangement de ce genre a été jugé peu satisfaisant compte tenu de notre expérience en pareilles circonstances, notamment lors des élections au Zimbabwe.

L'EMPLOI ET L'IMMIGRATION

LES DÉPENSES AU TITRE DE LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, le sénateur Leblanc et le sénateur Muir ont posé une question au sujet des 208 millions de dollars qui seront affectés à des programmes de formation de la main-d'œuvre et de création d'emplois. Ils voulaient savoir si la mesure habilitante allait accorder des sommes précises à chaque province, si l'argent allait être distribué selon un autre système et dans l'affirmative lequel, et enfin quelle serait la part qui reviendrait au Québec et à la région de l'Atlantique?

Voici la réponse. La mesure n'accordera pas de sommes précises à chaque province. Sur les 208 millions de dollars prévus, 188 seront affectés à la formation et à l'expansion ou à la modernisation de centres de formation. Les fonds sont répartis sur une période de deux ans et, dans le cas de la formation, ils s'ajoutent aux crédits déjà proposés.